

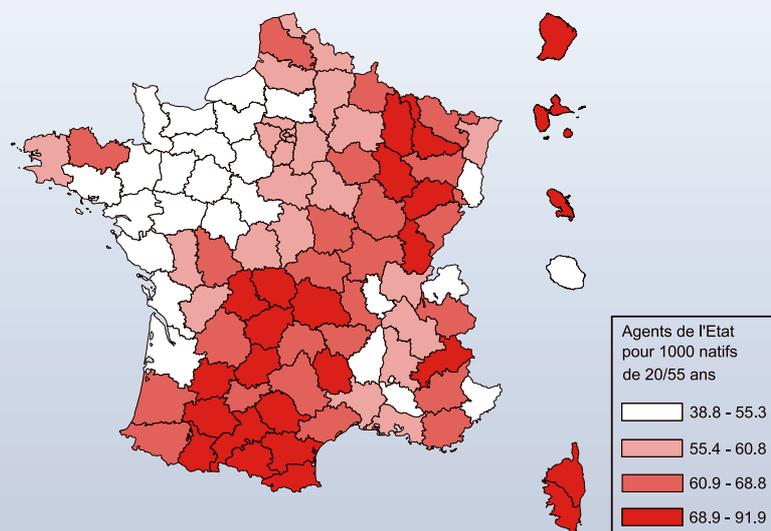


POINT STAT

L'origine géographique des agents de l'État

Les départements les plus peuplés fournissent logiquement la majorité des agents civils de l'État, mais la hiérarchie de ce classement est bouleversée lorsqu'on rapporte le nombre de fonctionnaires nés dans un département à la population originaire de celui-ci. Les départements du Sud-Sud-Ouest sont les principaux fournisseurs de fonctionnaires. Cependant chaque génération présente une géographie particulière. La prédominance du Sud-Ouest s'atténue pour les générations nées entre 1956 et 1970. Une analyse par grand corps et par département montre par ailleurs une certaine spécialisation du recrutement.

Origine géographique des agents des ministères civils



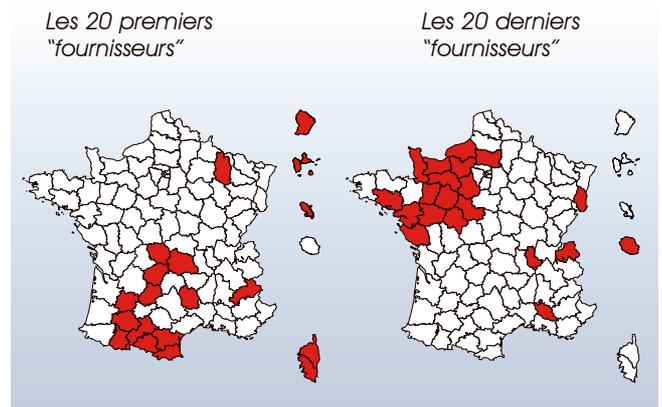
Sources : INSEE, exploitation des fichiers de paie et recensement de la population 99

La répartition des agents de l'État selon leur département de naissance, tous corps et âges confondus, est conforme à la logique : les départements les plus peuplés fournissent la majorité des fonctionnaires. Ainsi 260 000 agents des services civils de l'État en poste fin 2001 (soit 14%) sont-ils parisiens de naissance (1) ; 89 000 (5%) sont nés dans le département du Nord, 57 000 (3%) dans le Pas-de-Calais, 41 000 dans les Bouches-du-Rhône, 38 000 dans le Rhône, etc. En fin de classement, le Territoire de Belfort, les Hautes-Alpes, la Lozère et les Alpes-de-Haute-Provence précèdent la Guyane qui ferme la marche avec 3 200 fonctionnaires qui y sont nés.

Prépondérance du Sud-Sud-Ouest, faiblesse du Nord-Ouest

Cependant, en rapportant l'effectif d'agents de l'État natifs d'un département à l'ensemble des Français d'âge correspondant nés dans ce même département, on obtient des taux dont la comparaison donne un tout autre classement. Les départements du Sud-Sud-Ouest représentent quatorze des 20 premiers départements « producteurs », à côté des Hautes-Alpes, de la Meuse, de la Corse, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane. L'Ariège arrive en tête avec 92 fonctionnaires de 20 à 55 ans pour 1 000 natifs du même âge, devant la Lozère (86 pour 1 000) et l'Aude (82 pour 1 000) (tableau 1). L'Ariège reste, au fil du temps, le département qui fournit le plus de fonctionnaires (2).

A l'inverse, la Vendée est le département où le taux est le plus faible (39 agents de l'État pour 1 000 natifs de 20/55 ans). A l'exception de quelques départements isolés (Réunion, Haute-Savoie, Rhône, Haut-Rhin, Vaucluse), les 20 dernières places concernent des départements des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest : Pays-de-la-Loire, Haute et Basse Normandie forment un groupe de départements dans lesquels les originaires sont relativement peu nombreux dans la fonction publique de l'État.



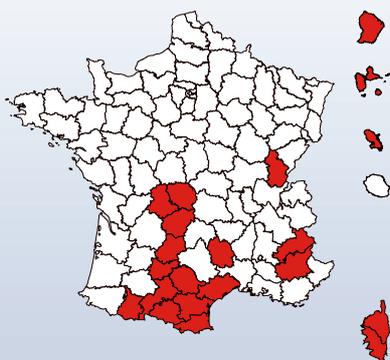
T 1 : Les agents de l'État selon le département de naissance

Département	Agents de l'État pour 1000 natifs de 20-55 ans	Département	Agents de l'État pour 1000 natifs de 20-55 ans	Département	Agents de l'État pour 1000 natifs de 20-55 ans	Département	Agents de l'État pour 1000 natifs de 20-55 ans
Ariège	91,9	Dordogne	68,8	Aube	60,8	Ille-et-Vilaine	54,1
Lozère	86,4	Tarn-et-Garonne	68,3	Gard	60,4	Manche	53,3
Aude	82,3	Alpes de hte Provence	67,2	Seine-Seine-et-Oise	60,2	Loir-et-Cher	52,5
Corrèze	80,6	Territoire-de-Belfort	66,9	Indre	59,2	Eure-et-Loir	52,1
Hautes-Alpes	80,2	Doubs	66,9	Finistère	59,1	Haut-Rhin	50,7
Pyrénées-orientales	79,8	Haute-Loire	66,6	Isère	58,7	Vaucluse	50,7
Hautes-Pyrénées	77,6	Aveyron	66,6	Somme	58,3	Rhône	50,5
Corse	77,1	Hérault	66,3	Yonne	57,9	Orne	50,5
Creuse	77,0	Côte-d'Or	65,8	Ain	57,6	Seine-Maritime	49,1
Martinique	74,6	Ardennes	65,7	Bouches-du-Rhône	57,6	Morbihan	48,6
Guyane	73,5	Cantal	65,7	Aisne	57,5	Calvados	48,5
Haute-Vienne	72,8	Vosges	65,5	Cher	57,4	Sarthe	48,4
Haute-Garonne	71,9	Pyrénées-Atlantiques	64,6	Drôme	57,0	Mayenne	48,3
Meuse	71,7	Savoie	63,8	Nord	57,0	Oise	48,1
Lot	71,6	Moselle	63,7	Charente	56,7	Indre-et-Loire	48,0
Puy-de-Dôme	71,3	Landes	63,7	Loiret	56,4	Loire-Atlantique	47,4
Lot-et-Garonne	71,0	Var	63,6	Marne	56,4	Haute-Savoie	44,9
Gers	70,5	Saône-et-Loire	63,1	Deux-Sèvres	55,6	Réunion	44,4
Guadeloupe	70,1	Allier	62,9	Bas-Rhin	55,3	Eure	42,5
Tarn	69,9	Vienne	62,5	Seine-et-Marne	55,3	Maine-et-Loire	40,3
Meurthe-et-Moselle	69,4	Pas-de-Calais	61,9	Charente-Maritime	55,2	Vendée	38,9
Jura	69,3	Nièvre	61,5	Ardèche	55,1		
Haute-Saône	68,9	Loire	61,0	Alpes-Maritimes	55,0		
Haute-Marne	68,8	Côtes d'Armor	60,9	Gironde	54,9		

Champ : tous agents des ministères civils (1 879 745 personnes au 31 décembre 2001).
Sources : INSEE, exploitation des fichiers de paie et recensement de la population 99

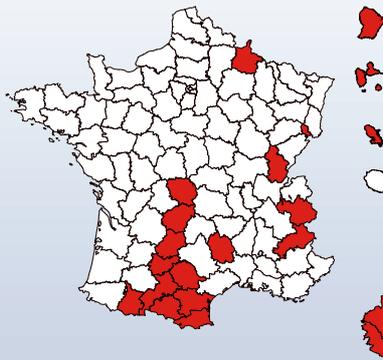
Les 20 premiers "fournisseurs" selon les générations

Génération 1946 -1950



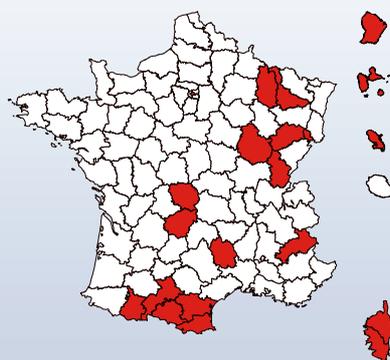
entrés dans la FP vers 1970/1975

Génération 1951 -1955



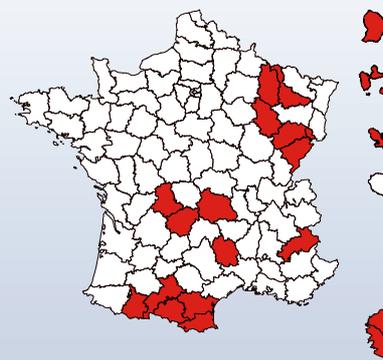
entrés dans la FP vers 1975/1980

Génération 1956 -1960



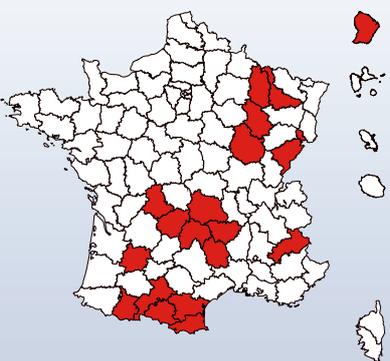
entrés dans la FP vers 1980/1985

Génération 1961 -1965



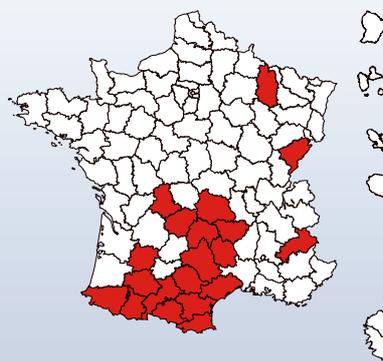
entrés dans la FP vers 1985/1990

Génération 1966 -1970



entrés dans la FP vers 1990/1995

Génération 1971 -1975



entrés dans la FP vers 1995/2000

Une géographie variable à chaque génération

L'origine géographique des fonctionnaires en 2001 varie peu par rapport à 1988 et 1994, dates de référence des précédentes études sur le sujet (voir note 2). Mais le poids important, parmi les agents de l'État, des personnes nées entre 1946 et 1950, entrées pour la plupart dans la fonction publique de l'État dans les années 1970-1975, originaires pour un grand nombre d'entre-eux du Sud-Sud-Ouest, masque les évolutions ultérieures. A chaque génération, le paysage du recrutement des agents de l'État se modifie. Entre les générations 1946-50 et les générations 1966-70, les zones traditionnelles de recrutement s'effritent et les départements industriels du Nord-Est comme la Meurthe-et-Moselle et la Meuse apparaissent dans le palmarès des 20 premiers « producteurs » de fonctionnaires à la place des départements ruraux du Sud-Ouest comme la Dordogne, le Lot ou le Tarn-et-Garonne. Cette évolution se poursuit jusqu'aux générations nées entre 1966 et 1970, âgées de 31 à 35 ans fin 2001, entrées dans la fonction publique à la fin des années 80 et au début des années 90. Les générations suivantes, nées à partir de 1971 (30 ans ou moins fin 2001) semblent toutefois revenir à la tradition en reconstituant le « noyau dur » du recrutement dans le vivier Sud-Sud-Ouest.

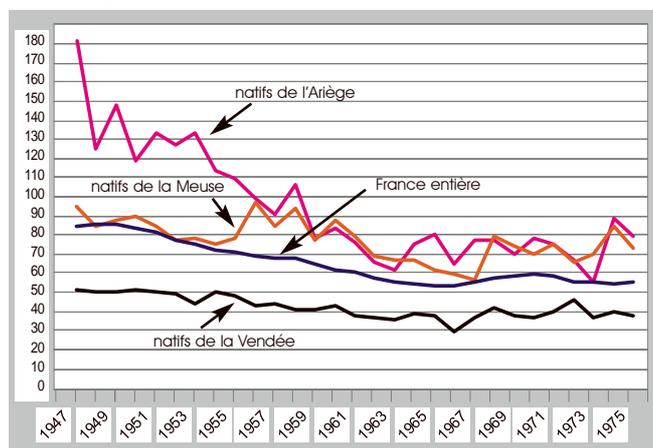
L'explication est peut-être à chercher du côté des traditions familiales, les enfants des baby-boomers du Sud-Ouest reprendraient ainsi après leurs parents le chemin de la Fonction publique de l'État. L'embellie du marché du travail pendant la période permettrait aux jeunes du Nord-Est, pour leur part, d'exercer leur préférence pour d'autres secteurs que la Fonction publique.

On observera également la disparition progressive de la Corse et des DOM de la carte des 20 premiers « fournisseurs » et l'absence dans ce palmarès de tous les départements du Nord et de l'Ouest du pays.

Trois exemples permettront d'illustrer ces évolutions :

l'Ariège, la Meuse et la Vendée.

Nombre d'agents de l'Etat pour 1000 natifs selon l'année de naissance



Sources : INSEE, exploitation des fichiers de paie et recensement de la population 99

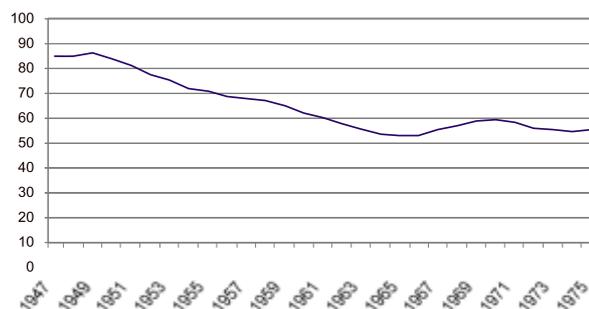
La comparaison de la proportion de fonctionnaires nés une année donnée dans un département avec la même proportion pour la France entière illustre bien le ralentissement du recrutement des natifs du Sud-Ouest. Ainsi, parmi les Ariégeois nés en 1947, 18% sont agents de l'État (8,5% pour l'ensemble des français). Ils ne sont plus que 10% parmi ceux nés en 1957 et progressivement l'Ariège se rapproche du niveau national.

Au contraire, dans plusieurs départements du Nord-Est, comme la Meuse, les taux d'originaires dépassent la moyenne nationale pour les générations nées après 1955. La Vendée comme les départements de Haute et Basse Normandie et des Pays-de-la-Loire sont en revanche sous-représentés dans la fonction publique de l'État à toutes les générations.

Certes, le raisonnement porte sur la fonction publique au sens strict, sans tenir compte des enseignants du privé nombreux parmi les natifs de Vendée. Cette restriction ne suffit pas néanmoins à expliquer ce peu d'attrait pour les emplois publics qui se perpétue de génération en génération.

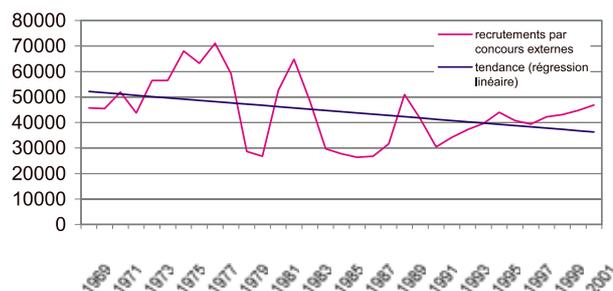
Moins d'agents de l'État dans les jeunes générations

Nombre d'agents de l'Etat pour 1000 natifs selon l'année de naissance France entière.



La proportion de français devenus agents de l'État qui est de 8,5 % pour les personnes nées en 1947 décroît régulièrement pour les générations suivantes, et ce jusqu'aux années 65, c'est-à-dire jusqu'aux moins de 35 ans fin 2001 : pour cette population, le taux oscille entre 5 et 6 %.

Les recrutements par concours externe de 1969 à 2002



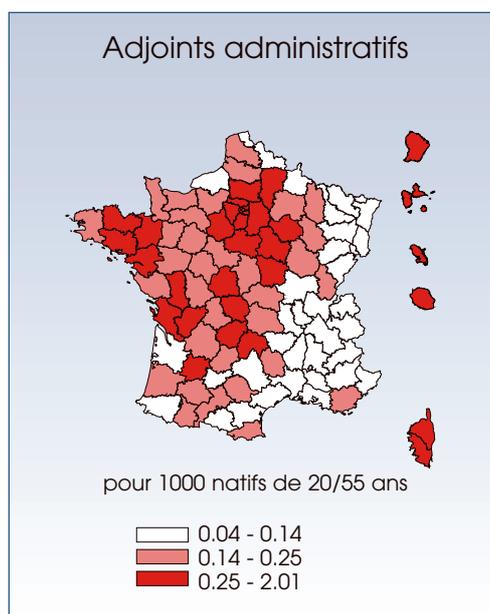
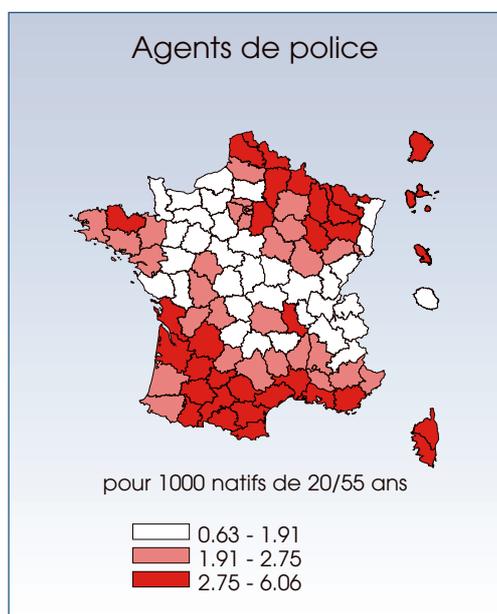
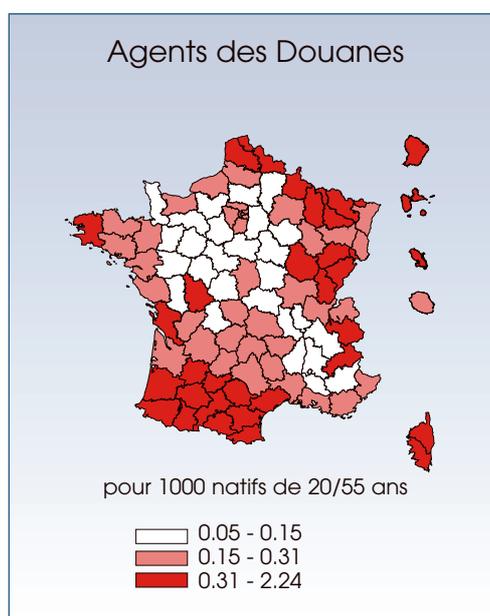
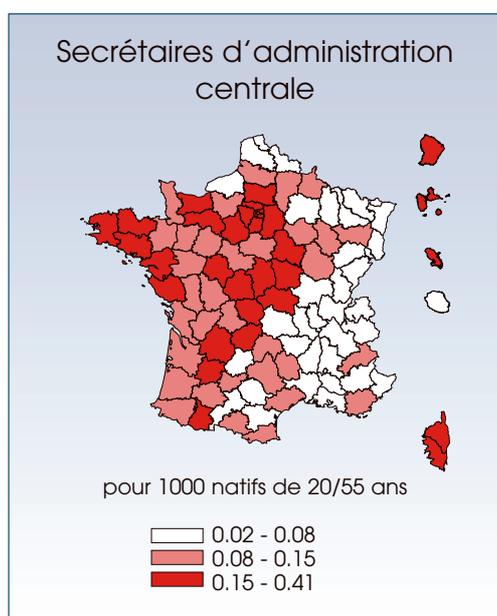
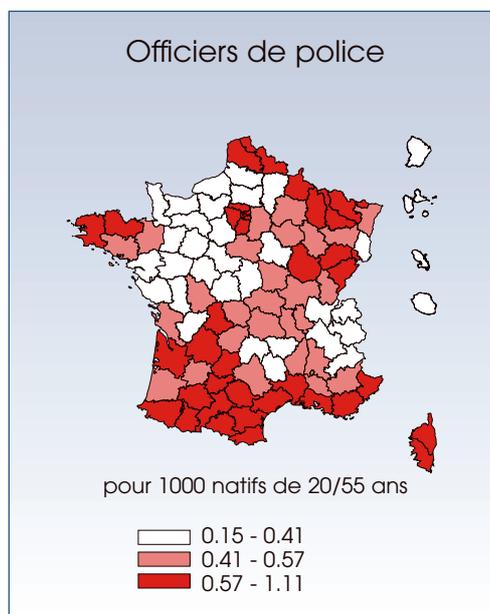
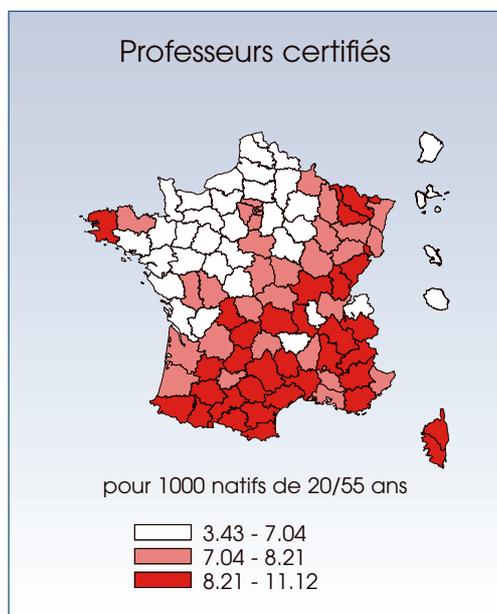
Cette baisse est à mettre en parallèle avec les recrutements par concours externe, qui, malgré l'après mai 68 et l'après mai 81 (qui se caractérisent par une augmentation sensible des postes offerts et des admis) sont tendanciellement en légère baisse sur la période 1969-2001 correspondant aux dates d'entrée des générations étudiées.

La géographie des corps les plus importants

16 corps d'agents de l'État ont été étudiés, parmi les plus importants en nombre et représentatifs de la diversité de la Fonction publique, puisqu'on y trouve les administrateurs civils et les agents d'exploitation des Travaux publics de l'État, les agents des impôts ou des Douanes en passant par les professeurs des écoles et les magistrats par exemple.

La géographie du recrutement de certains corps est tout à fait originale : traditions familiales, notamment dans l'enseignement, proximité des emplois pour les douaniers dans les zones frontalières, présence d'établissements pénitentiaires pour les agents de l'administration pénitentiaire, existence d'écoles administratives dans certains départements, ou encore regroupement parisien des corps d'administration centrale expliquent ces différences.

Le tableau 2 donne, pour chaque corps étudié, les cinq premiers « fournisseurs » ; pas moins de douze départements se partagent les premières places. On trouve ainsi en tête l'ex département de la Seine (1) qui apparaît trois fois pour des corps d'administration centrale; le département de la Lozère arrive en tête pour les deux corps des travaux publics de l'État étudiés : ingénieurs et agents d'exploitation (rappelons qu'il s'agit du % de natifs de la Lozère qui travaillent dans les TPE et non du chiffre brut...), mais aussi pour les inspecteurs des impôts. La Haute-Garonne, les Hautes-Alpes, l'Ariège, la Creuse, l'Aude, la Corse, les Pyrénées Orientales, le Territoire de Belfort, mais aussi la Guyane et la Martinique figurent également dans ce palmarès.



T 2 : Origine des agents de l'État : classement par corps

Classement	Maîtres de conférence	Professeurs certifiés	Professeurs des écoles	Inspecteurs des impôts
1	Haute-Garonne	Hautes-Alpes	Ariège	Lozère
2	Hérault	Corse	Hautes-Alpes	Corrèze
3	Bouches-du-Rhône	Pyrénées-Orientales	Pyrénées-Orientales	Haute-Vienne
4	Seine-Seine-et-Oise	Aude	Corrèze	Aude
5	Alpes-Maritimes	Hautes-Pyrénées	Aude	Ariège

Classement	Agents des impôts	Agents des douanes	Commandants et officiers de police	Gradés et gardiens de la police nationale
1	Creuse	Aude	Corse	Pyrénées-Orientales
2	Puy-de-Dôme	Pyrénées-Orientales	Ariège	Pas-de-Calais
3	Vienne	Martinique	Hautes-Pyrénées	Ariège
4	Lozère	Ariège	Aude	Hautes-Pyrénées
5	Haute-Loire	Pyrénées-Atlantiques	Haute-Garonne	Aude

Classement	Surveillants de l'administration pénitentiaire	Magistrats	Ingénieurs des TPE	Agents d'exploitation des TPE
1	Guyane	Territoire-de-Belfort	Lozère	Lozère
2	Aude	Haute-Garonne	Loire	Haute-Loire
3	Martinique	Corse	Doubs	Cantal
4	Guadeloupe	Seine-Seine-et-Oise	Finistère	Alpes de hte Provence
5	Lot-et-Garonne	Gironde	Puy-de-Dôme	Hautes-Alpes

Classement	Administrateurs civils	Attachés d'administration centrale	Secrétaires d'administration centrale	Adjointes administratifs (A.C.)
1	Seine-Seine-et-Oise	Seine-Seine-et-Oise	Seine-Seine-et-Oise	Martinique
2	Corrèze	Ariège	Martinique	Guadeloupe
3	Corse	Lot	Guadeloupe	Charente-Maritime
4	Hautes-Alpes	Pyrénées-Orientales	Loire-Atlantique	Seine-Seine-et-Oise
5	Lozère	Corrèze	Morbihan	Loire-Atlantique

Sources : INSEE, exploitation des fichiers de paie et recensement de la population 99

Le champ de l'étude :

Agents des services civils de l'État en fonction au 31 décembre 2001, qu'ils soient titulaires ou non-titulaires. Ils sont environ 1 880 000 dont plus du tiers ont plus de 50 ans et ont été recrutés avant 1980. Les agents nés à l'étranger (au sens actuel du terme), soit 155 000 personnes n'ont pas été pris en compte.

La source : les fichiers de paie de l'administration

Depuis 1976, les salariés de l'État sont recensés par l'INSEE à partir des fichiers de paie informatisés de l'administration : tous les deux ans jusqu'en 1988 et tous les ans à partir de 1989 ; les années paires, une enquête complémentaire permet d'appréhender les agents dont la paie n'est pas encore informatisée.

La notion d'origine

Il s'agit du département de naissance de l'agent et non du département dans lequel il habitait lors du recrutement (2).

Les taux départementaux

Ils sont calculés en rapportant l'effectif d'agents de l'État de 20 à 55 ans originaires du département à la population française de 20 à 55 ans originaire du département considéré au dernier recensement.



"La fonction Publique de l'Etat", rapport annuel 2002, est disponible à la Documentation française



Directeur de la publication **Jacky RICHARD**
 Rédacteur en chef **Françoise DUSSERT**
 Réalisation **Telliez**
 ISSN **1639 - 2736**

Bureau des statistiques,
 des études et de l'évaluation
 32, rue de Babylone
 75700 Paris SP 07
 Secrétariat : 01.42.75.79.36
 Télécopie : 01.42.75.52.24

[1] Les ex-départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, supprimés lors de la réforme administrative de 1964, ont été regroupés sous l'appellation Seine-Seine-et-Oise qui correspond aux départements actuels suivants : 75, 78, 91, 92, 93, 94 et 95, soit la région Ile-de-France moins la Seine-et-Marne.
 [2] « L'origine géographique des agents de l'État » article Economie et statistique n° 264, août 93, et Point Stat DGAFP n° 98.01, juin 98.